



le 1er décembre 2023

+Division des élèves et des moyens des établissements

Affaire suivie par : Laure Bonnefous
Courriel : ia12-deme2@ac-toulouse.fr
tél. : 05 67 76 53 82
fax : 05 67 76 53 48

279 rue Pierre-Carrère
C.S. 13117
12031 Rodez cedex 9

L'inspectrice académique, directrice académique des services de l'Éducation nationale de l'Aveyron

- **Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.332-4 et L.351-2 à L.351-3, tels que modifiés par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
- **Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment son article L.146-9,
- **Vu** le décret n° 96-465 du 29 mai 1996 relatif à l'organisation au collège, modifié par le décret n°2005-1013 du 24 août 2005, notamment son article 5-2,
- **Vu** l'avis du conseil supérieur de l'éducation en date du 20 octobre 2005,
- **Vu** les arrêtés du 7 décembre 2005 et du 14 juin 2006 relatifs à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré.

**ARRETE DES SOUS-COMMISSIONS DEPARTEMENTALES
D'ORIENTATION VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES DU SECOND DEGRE AFIN DE DONNER UN AVIS A
LA COMMISSION DEPARTEMENTALE**

Article 1 : Sont désignés pour participer à la sous-commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés **qui se tiendra le mercredi 20 mars 2024 de 9h00 à 17h00** :

Madame Verselle Patricia, inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription Aveyron 4, présidente ;
Madame Lassauvetat Audrey, psychologue de l'Éducation nationale, RASED Firmi ;
Madame Borredon Camille, assistante sociale du secteur Nord-Aveyron ;
Madame Bessières Adeline, directrice de l'école élémentaire Sylvain Diet à Sébazac-Concourès ;
Madame Prats Anne, principale du collège Les Quatre-Saisons à Onet le Château ;
Madame Sanhes Sandrine, psychologue 2nd degré de l'Éducation nationale (matin) ;
Madame Fevre Sandra, psychologue 2nd degré de l'Éducation nationale (après-midi) ;
Un(e) représentant(e) des parents d'élèves proposé par la FCPE ;
Un(e) représentant(e) des parents d'élèves proposé par l'APEL ;
Madame Fournier Claudie, conseillère pédagogique, ASH.

Article 2 : Sont désignés pour participer à la sous-commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés **qui se tiendra le jeudi 21 mars 2024 de 9h00 à 17h00** :

Madame Titet Laurence, inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription Aveyron 1, présidente ;
Madame Isler Astrid, psychologue 1^{er} degré de l'Éducation nationale, RASED à Cardaillac - Rodez ;
Madame Borredon Camille, assistante sociale du secteur Nord-Aveyron ;
Madame Boutet, directrice de l'école primaire Jean Auzel à Marcillac-Vallon ;
Madame Lissorgues Joëlle, principale du collège Albert Camus à Baraqueville ;
Madame Fevre Sandra, psychologue 2nd degré de l'Éducation nationale (matin) ;
Madame Fabre Cindy, psychologue 2nd degré de l'Éducation nationale (après-midi) ;
Un(e) représentant(e) des parents d'élèves de la FCPE ;
Un(e) représentant(e) des parents d'élèves de l'APEL ;
Madame Fournier Claudie, conseillère pédagogique, ASH.

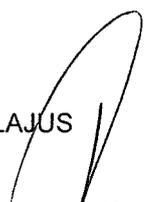
Article 3 : Sont désignés pour participer à la sous-commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés **qui se tiendra le vendredi 22 mars 2024 de 9h00 à 17h00.**

Madame Rolland Françoise, inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription Aveyron 3, présidente
Madame Marmin Virginie, psychologue de l'Éducation nationale, RASED Baraqueville;
Madame Borredon Camille, assistante sociale du secteur Nord-Aveyron ;
Madame Labbé Cécile, directrice de l'école primaire Paul Cayla à Druelle;
Madame Feral-Soulié Caroline, principale du collège Jean Moulin à Rodez ;
Madame Neyrolles Danielle, psychologue 2nd degré de l'Éducation nationale au Centre d'information et d'orientation de Rodez (matin) ;
Madame Puech Anne, psychologue 2nd degré de l'Éducation nationale (après-midi) ;
Un(e) représentant(e) des parents d'élèves de la FCPE ;
Un(e) représentant(e) des parents d'élèves de l'APEL ;
Madame Fournier Claudie, conseillère pédagogique, ASH.

Article 4 : En cas d'empêchement de la psychologue de l'Éducation nationale, ou l'assistante sociale, leurs sièges seront assurés par leur représentant respectif.

Le secrétaire général de la direction des services de l'Éducation Nationale de l'Aveyron est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Claudine LAJUS


L'inspectrice d'académie,
directrice académique
des services de
l'Éducation Nationale de l'Aveyron
Claudine LAJUS